

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA	
Canada	\$1.00
Étranger	\$1.50
France	\$2.00
Angleterre	\$2.50
Allemagne	\$3.00
Autriche	\$3.50
Belgique	\$4.00
Danemark	\$4.50
Espagne	\$5.00
Grèce	\$5.50
Italie	\$6.00
Japon	\$6.50
Mexique	\$7.00
Pérou	\$7.50
Portugal	\$8.00
Russie	\$8.50
Suisse	\$9.00
Turquie	\$9.50
États-Unis	\$10.00

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur.

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées aux conditions suivantes :

Six lignes et au-dessous 300

Pour chaque insertion subséquente 120

Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion et de 8, 7, 6 et 5 centimes pour les annonces subséquentes.

Réclames : 20 centimes la ligne.

Feuilleton du COURRIER du CANADA

23 OCTOBRE 1895.—No 5

LE MYSTÈRE

DE

WENNOCK

(SUITE)

—Je suppose qu'il est trop tard, c'est pour la poste, monsieur ? demandait-elle. C'est une lettre de cette dame.

Stephen consulta sa montre.

—En vous présentant, vous arriverez à temps, vous avez encore quatre minutes.

Judith se mit à courir. Elle était légèrement égarée, courir n'était rien pour elle. Elle arriva à la poste une demi-minute avant la fermeture.

Pendant ce temps, Stephen Grey était dans la chambre. M. Crave était debout près de la table, les yeux fixés sur la porte. Lorsque son regard vint à se poser sur son visage, une expression de confiance se répandit sur son visage.

Stephen s'avança vers elle et lui présenta la main, la regarda avec son bon et honnête sourire.

—Et maintenant, voyons, qu'est-ce que vous éprouvez ?

Mme Crave regarda la main du docteur dans la sienne, releva sur lui ses yeux humides de larmes, et lui dit à voix basse :

—Je souffre ! je souffre tant ! Est-ce que je vais mourir ?

—Mourir, répéta Stephen en riant. Pas encore ! Vous mourrez dans quelque cinquante ou soixante ans, mais pas maintenant. Venez vous asseoir, et causons tranquillement.

—Que vous êtes bon et que je vous remercie ! Mais avant d'aller plus loin, je dois vous dire que je suis la cliente de M. Carlton, que je lui ai écrit pour le prier de venir, ne sachant pas qu'il était absent. Je ne connais absolument personne à Wennock Sud. J'ai entendu parler de M. Carlton par quelques amis.

—Parfaitement. Nous ferons de votre mieux jusqu'à son retour de M. Carlton ; après quoi, nous vous remettrons à ses soins. Restez-vous seule ici ?

—Malheureusement oui. J'ai écrit tout à l'heure à une amie pour la prier de venir me trouver.

—Et votre mari ?

—Mon mari est en voyage...

La maison fut agitée toute la nuit. Le lendemain matin, le calme était complet, et la garde-malade, Mme Poperly, berçait un petit enfant enveloppé de flanelle.

Judith n'avait pas quitté le chevet de Mme Crave.

—Vous êtes une bonne fille, Judith ! lui dit Stephen, en s'en allant le lendemain matin.

—Vas-tu bien ? demanda Judith.

—Admirablement bien ! Surveille la mère Poperly, vous savez qu'elle boit, Judith. On ne peut avoir confiance en elle qu'en ne la perdant pas de vue. Je reviendrai dans deux heures.

Les choses allèrent bien pendant toute la journée. La mère Poperly s'occupait du bébé et Judith resta au chevet de la jeune mère.

Vers le soir, Mme Crave, qui venait de s'éveiller, dit tout à coup :

—Judith, comment se fait-il que vous restiez là ? Je croyais que vous étiez en service ?

—Pas pour le moment, madame ; j'ai été en service, mais j'ai quitté ma place, et je demeure avec ma sœur, dans la maison d'à côté, jusqu'à ce que j'en aie une autre.

—Est-ce que votre sœur tient des appartements garnis, comme mistress Gould ?

—Non, madame, ma sœur est la domestique de Mme Jenkinson, qui occupe la maison voisine, répondit Judith. Marguerite est avec elle depuis onze ans.

—Do-est-ce que vous êtes libre ?

—Justement, madame.

JERSEY

J'avoue que mon séjour à Jersey m'a laissé une impression tout à fait charmante. Rien en Suisse n'est comparable à ces vallées de Saint-Jean et de Saint-Pierre. Les allées ressemblent à des avenues de parcs.

Au-dessus de vous des chênes séculaires forment des berceaux de verdure ; on s'enfonce dans l'ombre poétique. Il semble que l'enchantement ne dure pas, et que le charme va être rompu au bout d'un instant ; et à chaque pas la surprise augmente dans ces sites toujours les mêmes et toujours nouveaux comme aspect.

Au bord des chemins, des haies d'hortensias énormes ou de fuchsias à hauteur d'homme. Alternant avec les arbres vigoureux dont un rayon de soleil automnal dore le feuillage touffu, des troncs noirs vêtus de lierre se dressent sous le ciel.

On n'abat point les vieux arbres ici, on respecte la vieillesse vénérable de ces amis de l'humanité, qui ont permis à tant de générations de se reposer sous leurs rameaux. Il n'est pas comme des arbres auxquels on ne demande plus de services, et le lierre qui les enlace paraît être là tout exprès pour leur inspirer l'illusion qu'ils sont vort encore, comme au temps où leurs bourgeons, gonflés de sève juvénile, s'élevaient aux premières tiédeurs du printemps.

Derrière une clôture de fleurs, un petit mur, une barrière verte, une habitation apparaît, bizarre parfois comme architecture, singulière par l'assemblage des couleurs qui la décorent, attirant par son grand silence la paix qu'elle abrite, l'honnête confort qu'elle respire.

Ce n'est ni le château, ni la villa, ni la ferme telle que nous la comprenons ; c'est le cottage. Qu'il s'appelle *Eden terrace*, *Acacia house*, *Beaufort* ; qu'il soit précédé de larges pelouses et caché dans de hautes futaies, ou qu'il soit entouré seulement d'un jardin minuscule comme un jardin japonais, le cottage éveille toujours les mêmes pensées dans l'âme.

La poésie de la vie intime enveloppe ce logis discret au sein duquel on aperçoit quelque baby bien rose qui joue avec un chien. Le baby sourit en voyant le chien n'aboie pas contre vous.

La plus humble demeure perdue dans la campagne à des fenêtres plus propres que celles de nos palais parisiens. Chaque semaine on passe une couche de blanc sur les marches, et l'amour du chrême, le culte de sa petite maison le réveille par mille détails devant lesquels le voyageur s'arrête pour contempler un coin de ce *at home* qu'on devine si aimé.

Les gens sont polis sans obséquiosité, mais en réalité ils ne nous aiment pas et ils nous considèrent avec une certaine pitié qui, d'ailleurs, s'explique lorsqu'on se place à leur point de vue. Ils ont recueilli tout à tour les proscriptions de la Tour, les proscriptions de la Restauration, les proscriptions du second Empire, les proscriptions de la Commune, Boulangère. C'est là que les religieux, au moment des Décrets, ont trouvé leur premier asile.

Ils ont entendu Victor Hugo prononcer d'admirables discours sur la tombe de Pauline Ribaud et d'autres victimes du 2 Décembre et proclamer que l'exil était impie, et ils ont vu les Républicains, une fois au pouvoir, chasser les autres à leur tour.

Ils ont vu les vêtements protestataires de l'auteur des *Châtiments* contre la servilité du Sénat impérial, et ils ont vu un Sénat plus servile que celui de Napoléon III condamner un général blessé six fois devant l'ennemi, sur le réquisitoire rédigé par un Juif méprisé de tous, le neveu et le gendre de von Reinsch, le baron prussien espion et escroc.

Tous ces spectacles donnent aux Anglais l'idée d'une sorte d'incohérence dont on a l'impression soi-même. Il y a quelque chose d'énervant, tout de même à penser qu'on a fait dix révolutions et vu des flots de sang pour être en proie au plus effroyable arbitraire : alors que les autres peuples jouissent paisiblement de tous les droits du citoyen.

Que de points curieux pour l'étranger qui voit fonctionner la vie anglaise devant lui ! L'organisation de la police, par exemple, est restée essentiellement communale. Un constable, un centenaire, trente-six officiers de justice, constituent toute l'autorité de la paroisse.

Tous sont nommés à l'élection ; tous sont roffiers, artisans, laborieux, et leur charge est un honneur qui se greffe sur une autre profession sans être jamais un état social particulier.

Qui n'apporte la différence considérable qui existe, grâce à ce système, entre la police anglaise et la police française ?

Chez nous, c'est une force qui semble chose extérieure qui défend la société, qui la sauve en quelque façon malgré elle, qui dit à l'étranger : « Tu es trop faible pour te protéger toi-même, tu périrais sans moi ; laisse-toi brasser un peu par moi, on raison des services que je suis censé te rendre. »

Loi, c'est la société elle-même qui se défend, qui délègue un certain nombre de ses membres pour une mission de surveillance.

Laissons même de côté les organisateurs de complots policiers comme les *Puibaraud* et autres coquins, il est certain qu'en France le commissaire, le gendarme, l'agent — et je parle des meilleurs — ont toujours un aspect plus ou moins menaçant. Ils s'imaginent de très bonne foi que la délégation d'autorité qui leur est attribuée leur confère une sorte de supériorité sur le reste des hommes.

De l'autre côté du détroit, outre que rien ne répond exactement à ces créations, ceux qui exercent des fonctions à peu près analogues vivent constamment au milieu de tous ; ils n'ont pas cette espèce de prestige de Croquemitaine qui suit en France le plus modeste des représentants de l'autorité ; il serait également impossible de leur faire comprendre la signification particulière qui s'attache parmi nous au mot de police.

Ainsi l'on pense en quittant Jersey, les jolis chemins ombreux qui vont se perdre dans l'horizon, les cottages tapissés dans les feuillages, les grèves de sable qu'on aperçoit tout à coup au bout d'un sentier, les fraîches vallées, les falaises gigantesques... On a vraiment le sentiment que, pour notre organisation sociale, il nous a toujours manqué ce que je ne sais quoi de sensé et de pratique qui fait le fond de l'Anglais...

Edouard Drumont

LA PERSECUTION EN CHINE

Les Missions catholiques reçoivent de M. Hinar, secrétaire général du séminaire des missions étrangères, une lettre de M. Mercier, missionnaire au Kouang-Tong, dans laquelle celui-ci raconte les épreuves de sa mission ; nous nous faisons un devoir de reproduire le récit de cette lutte inégale où trente chrétiens ont soutenu un siège de dix jours contre plusieurs centaines d'assaillants.

Le district de *Hoguen* compte cette année près de cinquante baptêmes d'adultes ; de plus chaque jour je recevais la visite de païens qui voulaient, disaient-ils, se donner à nous. Un tel mouvement ne pouvait échapper à la perspicacité jalouse des notables déjà surcraissés par les mauvaises nouvelles venues du théâtre de la guerre ; ils résolurent donc de profiter de la première occasion pour y mettre un terme. Depuis quelques temps je présentais l'orage. Je ne pouvais cependant me figurer qu'il éclaterait si soudain et si terrible.

Le 4 juin, les enfants de l'orphelinat de *Wong-tien* étaient allés en promenade à la montagne *Ket-nya-san*. Je m'étais d'abord joint à eux. Mais arrivé au pied de la montagne, je descendis de cheval et, après m'être reposé un peu, je repris le chemin de ma résidence. Je marchais à pied, et le cheval, que je tenais par la bride, venait derrière moi. Les gens de *Pouchot*, village que traverse le chemin, me suivirent du regard. Voyant que je revenais seul, ils eurent l'idée de s'emparer de mon cheval. « En 1884, disaient-ils, nous avons volé les bœufs des chrétiens et ils n'ont pu nous obliger à les leur rendre. Si nous prenons son cheval, il est bien à nous. »

La-dessus sept jeunes hommes se dirigèrent vers moi. Mais j'étais sur mes gardes. La tentative se renouvela dans l'intérieur sans plus de succès. Ils n'avaient pourtant rien négligé pour arriver à leur but : bonnes paroles, invitation à boire le thé. Quand ils virent que je leur échappais, ils y eurent de leur part une véritable explosion de fureur. Aux propos aimables succédèrent presque sans transition des injures ou des menaces atroces, qui ne cessèrent que lorsqu'ils m'eurent perdu de vue.

Le soir, même accueil aux enfants lorsqu'ils retournaient à *Wong-tien* et de nouveau le village.

Je laisse à penser quel retentissement eut cette affaire. Le lendemain il ne s'agissait plus d'injures et de menaces, mais de coups que j'avais bien et bien reçus sans souffler mot : « Les chrétiens étaient de bonne composition et on aurait grand tort de se gêner avec eux. A la chapelle de *Wou nay* il y avait deux tonneaux remplis d'argent, quelques hommes résolus, qui se réuniraient pour la piller, feraient assurément fortune, etc. »

Bref les esprits s'échauffèrent à tel point et la situation devint bientôt si menaçante que je crus devoir prévenir le mandarin de *Hoguen* et lui demander protection. Le 9 juillet, je lui fis présenter une requête et le 16, j'allai, avec le P. Hammer, lui exposer les faits de vive voix.

De leur côté, les gens de *Pouchot* ne restaient pas inactifs. Le 19, ils se rendirent au marché à *Wong-tien* et, d'accusés devenant tout à coup accusateurs, dirent que j'étais allé avec toute une troupe de chrétiens sur la montagne de *Ket-nya-san*, que j'en avais enlevé les trésors cachés, comme on témoignait les fouilles dont il était aisé de voir encore la trace. Les chré-

tians, de leur côté, avaient détourné un honnête *poussah* établi là de temps immémorial et qu'on vénérait à vingt lieues à la ronde. Il était temps de mettre ordre à un tel état de choses.

Après de satellites venus d'*Hoguen* pour afficher les édits, ils firent valoir d'autres arguments, arguments auxquels jamais satellite ne demeura insensible. Aussi, au lieu d'aller à *Pouchot*, ils vinrent contre toutes les règles, à *Wou nay*, me demander le vivre et le couvert, sans parler de frais de route que je leur donnai de guerre lasse. Toutes nos démarches tournaient contre nous.

Enhardis par leur succès, les gens de *Pouchot* se rendirent le 20 à *Hoguen*, invitèrent les tables à boire du vin, racontèrent à nouveau les mêmes histoires et réclamèrent hypocritement leur appui contre nous. Leur demande fut favorablement accueillie et séance tenante l'attaque de *Wou nay* fut décidée, la liste des villages chrétiens dressée et on signa l'ordre de lever immédiatement des bandes.

Pour donner une apparence de raison à leurs brigandages, ils jugèrent qu'ils devaient d'abord se plaindre au mandarin. Le 25, une pièce fut présentée au nom de cent douze notables.

Le courrier, qui était allé prendre pour moi la copie de cet acte d'accusation, ne fut de retour à *Wou nay* que dans la soirée du 1er juillet.

(A suivre)

La dévotion à St-Antoine de Padoue

Par l'abbé E. Delamarre, L. T. D.

Le seul manuel canadien de la dévotion à St-Antoine et de *L'œuvre du Pain de St-Antoine*. — 2e édition augmentée : 120 pages in-32 petit Jésus — approuvé par N. S. S. Bégin, Lacombe et L. Bégin.

En vente à Québec chez tous les libraires ; à Montréal, chez Cadieux & Durocher ; à Chicoutimi, au Séminaire et à l'Hôtel-Dieu.

Prix : 100 ex. 30 ex. 50 ex. \$0.60, 12 ex. \$1.50 ; l'exemplaire 15c.

VIENT DE PARAITRE.

Une nouvelle brochure intitulée : *Saint-Antoine de Padoue*, par le R. P. Frédéric de Ghysels, O. S. E. 35 pages avec le vrai portrait du saint. Prix de l'ouvrage 10 cts. S'adresser aux bureaux du Courrier du Canada, 816

2 août 1895.

JOS. P. OUELLET

Architecte et Évaluateur.

51, RUE DE LA FABRIQUE,

PRÈS DE L'HÔTEL-DE-VILLE, QUÉBEC

8 août 1895—Sm3pmsj. 611

A LOUER.

Il y a actuellement une excellente maison pour la saison chez Charles Ouellet, sur le chemin de Cacouna, maison située sur une hauteur d'où l'on a constamment l'air embrasé de la mer. Inutile de dire que l'on peut prendre les bains à volonté.

12 juillet 1895. 594

Aux Messieurs

CLERGÉ

ET A TOUS LES

COMMUNAUTES

Roussignol prend la liberté de rappeler aux membres du clergé et des communautés que son assortiment de statues de tous genres est actuellement des plus complets, des plus variés et des plus riches.

STATUES

de St Antoine de Padoue,

Groupes de la Ste Famille,

Anges adorateurs,

Groupes du rosaire.

Depuis quelque temps, nous avons fait de réductions importantes, et nous croyons qu'on ne peut faire mieux que de passer à notre établissement pour y examiner notre assortiment.

207 VENEZ et vous vous convaincrez qu'il vous pouvez acheter quelque chose de beau très bon marché.

MICHELLE RIGALI

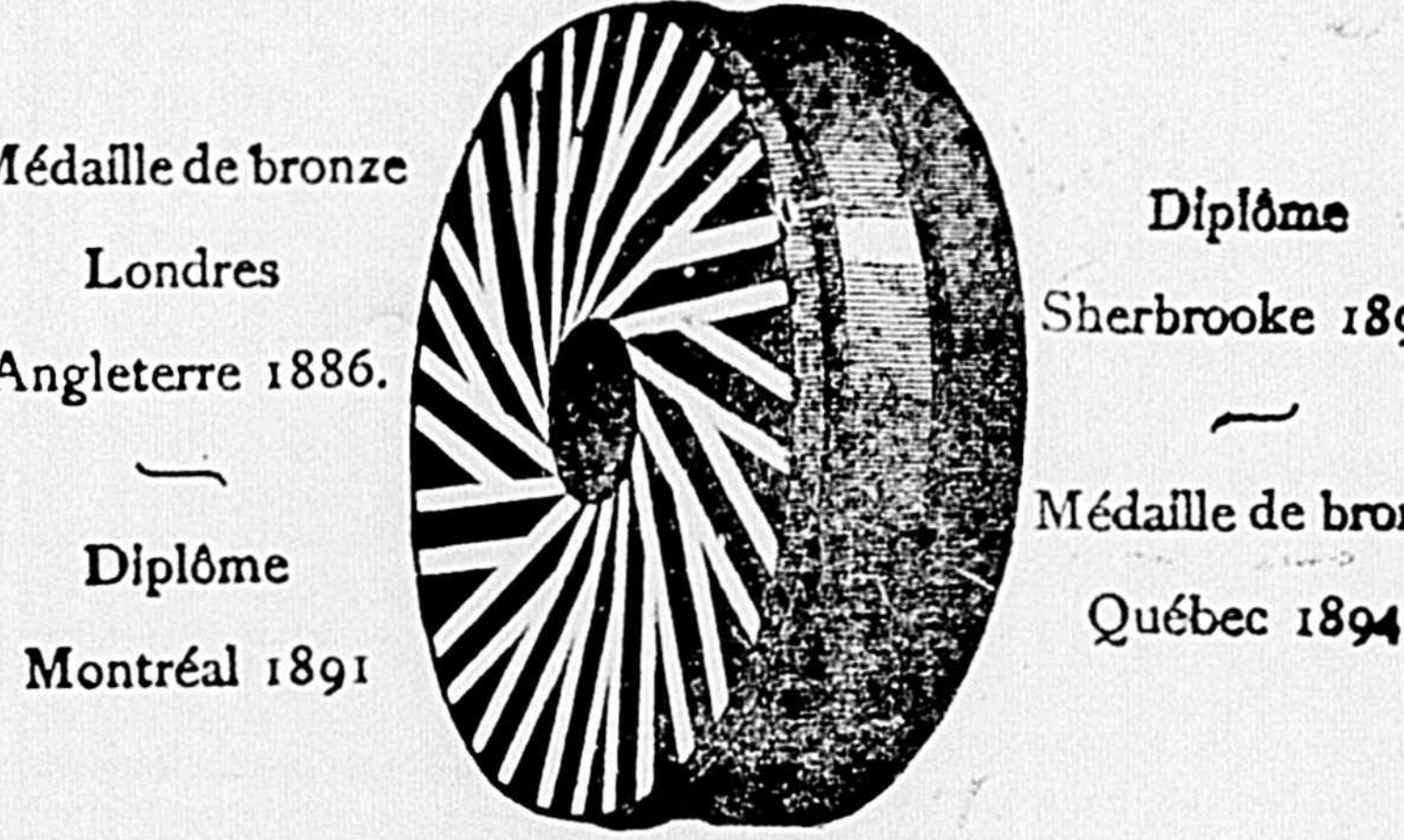
132 & 134,

RUE ST-JEAN.

10 août 1895—Sm3pmsj. 616

MOULANGES

et Pierres à moulanges renommées.



Moulanges supérieures à avoine, à blé et bat Pierres meulières de France Fabrication soignée.

40 ans d'expérience Articles de Meunerie en g BON MARCHE EXCEPTIONNEL

Compagnie Cl QUEBEC.

Jamais encore une vente De ce genre ne s'est faite à Québec comme celle qui se fait en ce moment

Au Syndicat de Québec

Coin des rues ST-JOSEPH et de la COURONNE,

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

AU DELÀ DE

\$30,000.00 DE MARCHANDISES

Non seulement vendus à bon marché, mais sacrifiés A VIL PRIX.

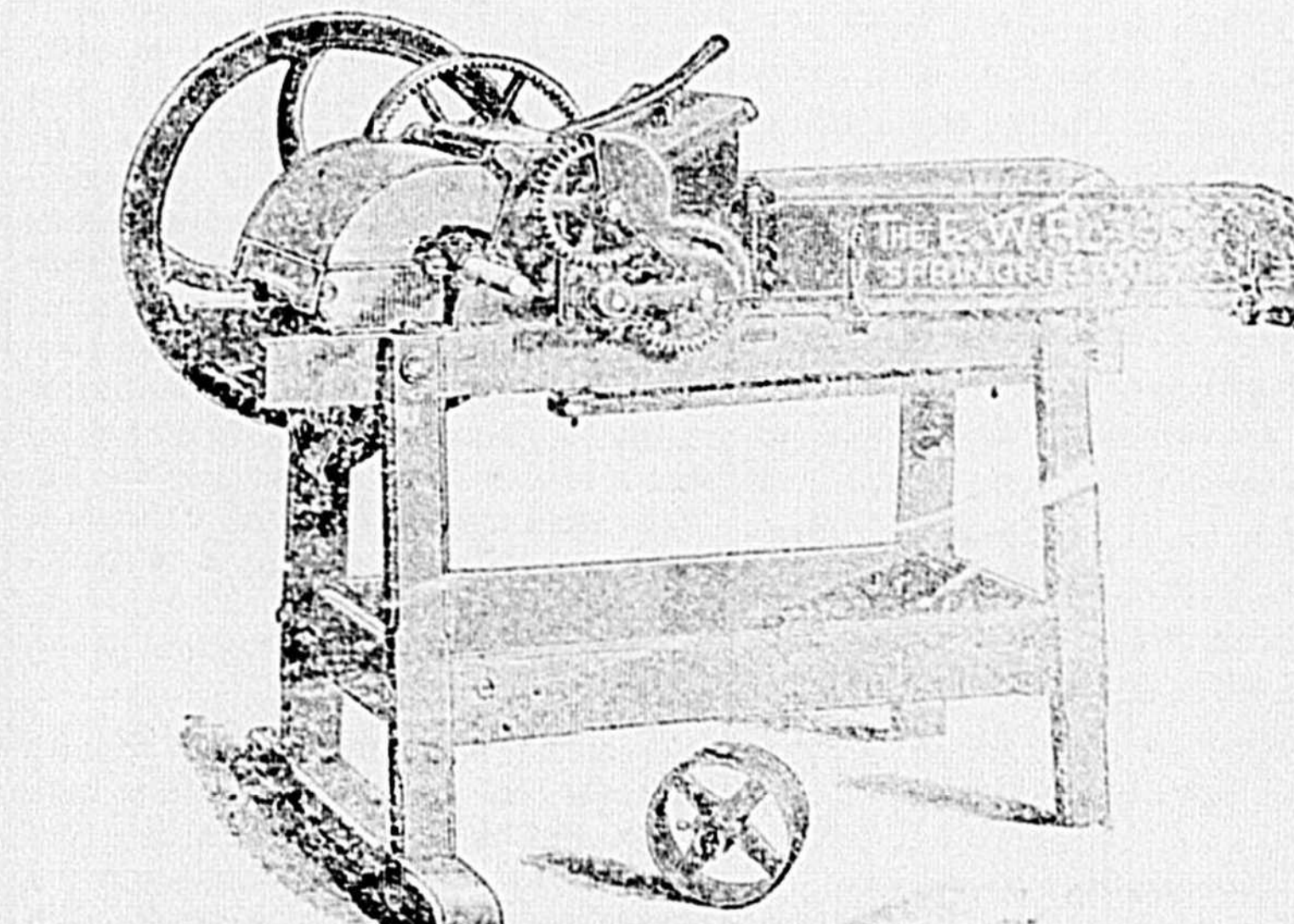
PEU D'ARGENT, BEAUCOUP DE MARCHANDISES.

Tout à y gagner, rien à y perdre.

AU SYNDICAT DE QUÉBEC

UN SEUL PRIX.

2 mars 1895—lancl.



LE CELEBRE

HACHE-FOURRAGE "ROSS"

ST reconnu pour être le meilleur sur le marché aujourd'hui. Un assortiment de toutes les grandeurs constamment en mains. Aussi une ligne complète d'instruments aratoires de la maison si avantageusement connue de

FROST & WOOD

TRIS QUE

Moissonneuses Heuses.

Moissonneuses "DAISY," doubles et simples.

Faucheuses, Rateaux, Charrues et Herse en acier, &c., &c.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

Demandes les circulaires et nos prix.

W. A. ROSS

78, RUE ST-PAUL.

23 novembre 1894—lancl

DERNIERE EDITION

M. Richard White

Une dépêche d'Ottawa annonce que M. Richard White a donné sa démission, non pour protester contre la lenteur du gouvernement à la nomination de nouveaux juges, mais parce que les ministres seraient incapables de remplir certaines promesses faites à son comité.

Une autre dépêche dit que M. White a dans sa poche la promesse d'être nommé collecteur des douanes.

Politique française

Les chambres françaises se réunissent, aujourd'hui.

Hier, le comité du budget a refusé tout crédit nouveau au ministère de la marine, et il est probable qu'il y aura de nouvelles difficultés à ce propos entre les chambres et le cabinet.

Cercle catholique

Il y aura ce soir, à huit heures, une séance littéraire et musicale au cercle catholique, pour l'ouverture de la saison des conférences.

L'honorable M. Chapais, président, donnera une conférence sur ce sujet : "Pompheux et satiriques."

L'Union chorale Palustrina exécutera un joli programme et M. A. Rivard, avocat déclamera un des moi leurs morceaux de son répertoire.

Les conservateurs de Greenville préparent une grande démonstration, prochainement.

Rabi, le chef des insurgés cubains, vient de conseiller l'abandon de la résistance aux troupes du gouvernement, disent les dépêches.

Mlle Vanderbilt, le jour de son mariage avec le duc de Marlborough, sera tout habillée de blanc, de même que ses filles d'honneur. L'église sera ornée de roses blanches et décorée de tentures de même couleur.

D'après le Dr Dawson, directeur du musée géologique à Ottawa, il resterait encore pas moins d'un million et un quart de milles carrés de terres inexploitées au Canada. La superficie totale du Canada est donnée comme étant de 2,470,257 milles carrés, de sorte qu'un tiers de ce pays reste encore inconnu à l'homme civilisé.

L'Italie est très vexée de voir que le roi de Portugal a abandonné l'idée de rendre visite au roi Humbert par respect pour Léon XIII, et elle a interrompu ses relations diplomatiques avec ce pays. Le Portugal en fera probablement autant.

ECHOS D'OTTAWA

Le député ministre de l'Agriculture

Ottawa, 22.—La démission de M. John Lowe comme député ministre de l'Agriculture a été acceptée, et M. W. B. Searsh, ex. M. P. pour Winnipeg a été nommé pour lui succéder au 1er de novembre.

M. G. B. Baker, député de Missisquoi est à Ottawa aujourd'hui. On dit que la position de solliciteur général lui a été offerte.

Il paraît certain que M. Richard White, député de Cardwell, a donné sa démission.

LA PLANTATION DES AFBRES

A Lévis

A la dernière réunion du conseil de ville de Lévis, M. le maire B. Beau fait appel aux citoyens leur demandant d'aider au conseil à entretenir les arbres que la corporation a fait planter pour embellir les rues de la ville. Les citoyens sont invités à arroser les arbres, voir à ce que personne les détériore et dans ce dernier cas, d'en aviser le conseil.

On comprendra en effet qu'il ne servirait pas à grand-chose de faire planter des arbres si les citoyens qui doivent en bénéficier ne se donnaient soigneusement la peine de voir à ce qu'ils croissent parfaitement.

D'ailleurs, il est dans l'intérêt des citoyens eux-mêmes de payer attention à ces arbres, car si le conseil s'aperçoit que son projet est encouragé du public par le soin qu'on apporte à cultiver les arbres il continuera ses plantations le printemps prochain.

Sa Grandeur Mgr Begin

On a reçu à l'Archevêché des nouvelles de Mgr l'Administrateur, par une lettre de Mexico, en date du 14.

L'extrait suivant pourra intéresser nos lecteurs.

"Je n'ose pas entreprendre, dit Sa Grandeur, de vous parler de la fête du couronnement de Notre-Dame de la Guadalupe. Il y avait, m'a-t-on dit, quarante-cinq évêques. Pouvait-on, immense, innombrable, il eût fallu vingt églises comme la Collégiale pour la contenir."

La musique de Palustrina a été superbement exécutée à la Basilique Vaticane ou à la Chapelle Sixtine. Au moment où l'on a placé la couronne d'or au-dessus de la tête de la Madone, il y a eu, chose inusitée ici, une explosion d'enthousiasme qui s'est traduite par de véritables tonnerres d'applaudissements avec des cris de *Vive la Patronne du Mexique*! *Vive Notre-Dame de la Guadalupe*! C'était une scène sublime, absolument impossible à décrire. Tout le monde est tombé à genoux instinctivement et priait à haute voix. J'ai été ému jusqu'au fond de l'âme; mes larmes et mes prières se sont mêlées à celles de tout l'immense auditoire.

Les couronnes, l'une en or, l'autre en argent, ont été, dit-on, au moins deux cent mille piastres. Elles sont d'une richesse éblouissante, toutes émaillées de pierres précieuses.

Depuis la fin de la messe du Couronnement, la Collégiale n'a cessé d'être bondée de monde, Mexicains et Indiens qui prient avec une ferveur admirable, avec une foi inconnue dans nos régions gauloises.

J'ai prêché hier après midi, à quatre heures. La foule était si compacte qu'un sacristain et deux prêtres ont dû à très grande peine, me frayer un chemin jusqu'à l'escalier de la chaire. L'auditoire se composait de Français, de Mexicains et d'Indiens.

Mgr l'Administrateur devait quitter Mexico le lendemain de la clôture des fêtes. En route pour revenir, il avait l'intention de s'arrêter un jour à Santa Fé. De Santa Fé à Chicago, de Chicago à Québec directement, tel est l'itinéraire de Sa Grandeur. Nous pouvons l'attendre ici dans le cours de la semaine prochaine. Jusqu'à présent, Monseigneur a joué d'une excellente santé, malgré les fatigues d'un si long voyage.

Le carnaval

Il y a eu, hier soir, réunion du comité exécutif du Carnaval, présidé par Son Honneur le maire Parent.

Le comité des souscriptions a fait rapport qu'il a déjà reçu \$4,300. MM. Renshaw & Co ont souscrit \$250 pour leur part.

Le comité de la presse a résolu M. L. Z. Jones président. Le comité a adopté une résolution déclarant qu'un représentant de chaque journal de Québec ou ayant un correspondant devrait avoir droit de vote *ex officio*.

OBITUARE

Nous avons appris avec peine la mort de madame Henriette Dugal, épouse de notre concitoyen M. Paul G. Bussières, marchand de farine de cette ville; la défunte a succombé après quelques jours de maladie seulement à l'inflammation des poumons—elle était la sœur de Mess. Siméon, Uriel et Arthur Dugal, typographes, et belle-mère de M. Charles Cloutier, gérant de la Banque Nationale, rue St-Jean.

La famille voudra bien accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

LE ROI DE COREE

Victoires des Japonais sur les Pavillons Noirs

Séoul, 22.—Le père du roi qui a retenu le pouvoir suprême tient encore en prison ceux qu'il croit être ses ennemis. Le roi, dont l'autorité n'impose à personne, a peur pour sa vie, et on a demandé aux représentants des puissances étrangères de s'unir pour le protéger.

Une dépêche de Tokio dit que les Japonais ont gagné de grandes victoires, à Formose, et que les Pavillons Noirs doivent bientôt capituler.

Il a été décidé, hier, à Pékin, que la Chine devra payer trente millions de taels au Japon pour la reddition du promontoire de Liao Tung. Cet arrangement a été conclu avec l'assentiment des puissances.

Hong-Kong, 22.—Des dépêches de Formose disent que le chef des Pavillons Noirs qui tenait Tai Wan s'est enfui de cette ville. En conséquence de son départ, on croit que les Pavillons Noirs vont déposer les armes et que Anping sera occupé par les Japonais, aujourd'hui.

A Sherbrooke

Sherbrooke, 22.—L'association de la presse des Cantons de l'Est a eu sa assemblée annuelle, hier soir, en cette ville, au bureau de l'«Examiner».

L'élection des officiers a été le résultat suivant : Président, W. L. Shurtleff, «Observer»; Vice-président, L. A. Belanger, «Progrès»; Secrétaire, E. A. Laroche, «Times»; Trésorier, E. J. Bédard, «Montreal»; «Star»; Richmond, secrétaire-trésorier, E. S. Stevens, «Examiner»; Sherbrooke, comité, J. A. Choiny, «Pionnier»; Sherbrooke, J. O. Il. Parnelle, «Advertiser»; Waterloo, J. O. Sullivan, «Examiner»; Sherbrooke.

Le meurtre de Baskatong

Le procès de Mme Laframboise commence à Hull

M. Goyette, avocat après avoir travaillé pour la défense s'est mis au service de la couronne

Hull, 22.—La cour d'assises s'est ouverte de nouveau, hier matin, ici, pour commencer le procès de Mme Laframboise accusée du meurtre de Mlle Sarah Jones, à Baskatong. Le tribunal était présidé par Son Honneur le juge Malhot.

Le substitut du procureur M. Fleming, a fait ensuite l'appel des témoins qui comparaitront dans cette cause et au nombre desquels seront MM. Peter Jones Antoine Asella, Georges Patterson, Philomène David, J. B. Robillard, B. Martin, Jos. Laframboise, Mme Brigitte Latulippe et le docteur Comeau.

M. Fleming parle ensuite aux jurés et leur explique la gravité de la position dans laquelle ils se trouvent placés. L'accusation, dit-il, est très grave; la prisonnière est accusée de meurtre pour qu'il y ait meurtre, dit-il, il faut qu'il y ait mort donnée par une personne possédant ses facultés mentales et qui agit avec préméditation. Or, dit M. Fleming les témoignages de l'enquête préliminaire disent que Mme Laframboise a menacé à plusieurs reprises de tuer Mlle Jones et spécialement la veille du drame. M. Fleming continue à expliquer aux jurés les circonstances du crime telles que nous les avons déjà relatées. M. Fleming annonce ensuite que M. l'avocat Goyette va faire aux jurés un résumé en français de la cause et de la position que prendra la Couronne dans l'instance.

M. Moran, l'avocat de la défense, se lève et demande au juge d'exprimer son opinion au sujet de la position prise par M. Goyette qui, à ce que lui (M. Moran) a entendu dire, était répué devoir donner son concours à la défense et qui, d'après les déclarations que vient de faire Fleming, serait maintenant adjoint à la poursuite.

M. Goyette dit que, quelle qu'ait été la position qu'il ait prise lors des précédents préliminaires il occupe en ce moment pour la famille de la défunte et que, dans tous les cas, si la prisonnière lui a en aucun temps dit quoi que ce soit qui put être de nature à lui nuire dans la présente cause, il est assés soucieux du serment professionnel pour ne pas en faire profiter la couronne.

Le juge décide que M. Goyette, sous les circonstances, ne peut adresser la parole aux jurés. En conséquence M. Goyette devra se borner à aider M. Fleming par avis et renseignements. Alors M. Fleming donne en français aux jurés un résumé de la cause.

A l'ouverture de la cour hier après-midi le témoin Georges Latulippe est assésé. Il reste à Baskatong depuis sa naissance. Il se rappelle que le vingt-cinq mai dernier sa mère Sarah Jones a été tuée. Il était parti la veille à la soirée à la recherche des animaux. Il alla chez M. David. Sa sœur était dans la maison quand il est parti. De chez lui à chez M. David. Il y a une distance de quatre lots de terre. Il a entendu crier ce soir là chez M. Laframboise. Il a reconnu la voix de madame Laframboise.

Celle-ci disait : «Je la tuerai» et son mari disait : «Non, tu ne la tueras pas». Cette dispute a duré trois jours et quatre nuits. Mme David et ses enfants ont aussi entendu ses paroles. Ce soir-là, il avait lui-même sa sœur aînée en bonne santé. C'est une petite femme. Il l'a revue vers 9½ heures le matin qui suivait; elle était morte. Le soir, quand il a revu la défunte le matin, a aperçu du sang sur son visage, sur le plâcher et sur le lit. La veille du meurtre, la prisonnière est partie avec son mari et son frère, M. Robillard, pour sa demeure. Elle semblait ne pas être ivre.

Un des frères de la défunte, Robillard, a donné un témoignage peu édifiant sur la vie de sa sœur avec son mari.

AU MANITOBA

La question des écoles

On parle d'un règlement à l'amiable

Un journal new yorkais publie la dépêche suivante : Winnipeg, Man., 19.—L'hon. M. J. C. Paterson, ex-ministre de la milice du Canada, qui remplace sir John Schultz comme gouverneur du Manitoba, est arrivé ici, hier, avec son état-major. Le premier ministre, M. Greenway, et ses ministres, ont reçu le nouveau gouverneur avec la plus grande cordialité, et ils ont fait leur possible pour assurer à M. Paterson qu'il était le bienvenu.

Cette cordialité que l'on peut inattendu a donné lieu à un rapport, généralement accepté, selon lequel la fameuse question des écoles paroissiales n'est pas loin d'être tranchée. D'après des informations d'Ottawa, le premier ministre Bowell et un ou deux ministres viendront prochainement à Winnipeg et seront les hôtes du gouverneur. A leur arrivée, une conférence sur la question scolaire aura probablement lieu.

Les protestants et les catholiques sont fatigués d'être sur le sentier de guerre et inclinés à en venir à un compromis qui amènerait un règlement.

L'archevêque Langevin, le chef de l'Eglise catholique romaine en cette province, a dit aujourd'hui qu'il avait ajourné son voyage à Rome dans l'espoir de pouvoir porter au Saint Père la nouvelle d'un arrangement à l'amiable.

L'ECOLE SANS DIEU

Le Figaro raconte cette anecdote sur M. Pasteur.

«L'illustre savant assistait, il y a deux ans, avec son ami M. le curé de Garches, à la distribution des prix des écoles communales.

L'éloquence officielle avait, bien entendu, coulé à flots et les différents orateurs avaient scrupuleusement respecté ce qu'il est convenu d'appeler la «neutralité».

«Que de peine vous devez éprouver dit M. Pasteur au vénéralle ecclésiastique d'avoir assisté à une cérémonie de ce genre sans y avoir une seule fois entendu prononcer le nom de Dieu ! Je l'éprouve d'ailleurs comme vous, car l'école sans Dieu me paraît être une monstruosité.

UN FOU RESOLU

Le nommé Lacaille en veut absolument à ses jours

Louis Lacaille, le malheureux désespéré qui a tenté deux fois de s'ôter la vie à l'Ange Gardien est encore dans un état fort dangereux, à l'asile St-Jean de Dieu. Il paraît que depuis samedi il a encore tenté d'exécuter son sinistre projet en se coupant la gorge avec un couteau de table. Les gardiens ont pu l'en empêcher mais il ne paraît pas démoré de sa fatale résolution. Nous n'avons pu vérifier cette rumeur, vu l'absence de la ville de la Riv. Sœur Supérieure qui seule, à ce qu'il paraît, peut renseigner le public sur ce qui peut survenir à l'asile.

UN CYCLONE

Il ravage toute une île

New-York, 22.—Une dépêche de Havana annonce que l'île tout entière a été affectée par un cyclone qui n'a cessé que dimanche midi. Beaucoup de steamers sont retenus, les bateaux-traversiers arrêtés, les trains de chemins de fer retardés, les fils télégraphiques brisés, et, enfin, l'île entière a subi des dommages considérables.

INCENDIE A GRANBY

Granby, Qué., 22.—Vers minuit, hier, un incendie s'est déclaré dans le «block» Nicoll, Main street. La bâtisse et son contenu ont été complètement détruits. Les pertes sont évaluées à \$8,000. Il y a une assurance de \$6,200. La bâtisse était occupée par MM. Elkins et Peaseley, marchands de meubles; Mme Bourbeau, modiste; Miles Sheridan, couturière, et M. Alexandre.

FAITS DIVERS

Albany à Sherbrooke

Les citoyens de Sherbrooke font actuellement des démarches pour assurer la visite d'Albany en leur ville, lors de son voyage au Canada.

Etudiants en médecine

Il y a actuellement 87 étudiants en médecine à l'Université Laval, c'est le nombre le plus considérable qui ait fréquenté les cours à Québec depuis 20 ans. Les élèves ont fait hier l'élection de leurs officiers comme suit : Président, J. Gauvreau, B. M.; Vice-président, A. Boivert; M. B. et Louis Jacques, B. M.; Secrétaire, M. S. C. Fortin.

Les élèves se proposent de donner prochainement une grande soirée au Turf Hall sous le patronage du maire.

Rome et Jérusalem

RÉCITS DE VOYAGES

PAR

L'abbé J.-F. Dupuis, D. D.

Un superbe volume in-8 Jésus, sur papier de luxe, de 540 pages, illustré de 40 gravures fines hors texte, orné de lettres et vignettes, en tout 620 pages.

Prix, broché \$1; richement relié en percaline \$1.50. L'édition s'écoule rapidement. S'adresser aux libraires ou à notre établissement. — Payable d'avance. 23c—8f.

Le cercle des Matinées Musicales des dames

La première réunion annuelle du cercle des matinées musicales des dames a eu lieu le 19 du courant.

Mlle Anderson, secrétaire, a lu le rapport pour l'année écoulée. Ce rapport constate que le cercle a été organisé le 18 février 1895, alors que le comité de direction a été organisé comme suit :

Mlle Bishop.—Présidente.
Mme Oimot.—Vice-Présidente.
Mme G. Tessier.—Trésorière.
Mlle M. Thompson.—Secrétaire-correspondante.

Mlle Anderson.—Secrétaire-archiviste.
Mme Baby, Mme Campbell, Mme J. Tessier, Mme Russell, Mme Beaubien, Mme E. Joly de Lotbinière, Mme G. Garneau, Mlle Henry, Mlle Rothier.

Il fut décidé de donner au cercle le nom de «Cercle des matinées musicales des dames». Les billets se vendent \$1 pour une personne, \$1.50 pour deux et \$2 pour une famille. Les réunions fixes d'abord pour le jeudi, de 11 heures à midi, furent ensuite fixées au mercredi. Le programme était de 6 morceaux de musique instrumentale et vocale à chaque réunion.

Le rapport de la trésorière, Mme G. Tessier montre une balance en moins de \$79.00.

Il a été décidé de se réunir tous les quinze jours, à 11 hrs a. m., à partir du 13 de novembre.

Les démissions de Mesdames B. By,

E. J. de Lotbinière et Oimot ont été reçues avec regret.

Puis a eu lieu l'élection des officiers avec le résultat suivant :
Mme Bishop.—Présidente.
Mme Tessier.—Vice-présidente.
Mme G. Tessier.—Trésorière.
Mlle M. Thompson.—Secrétaire correspondante.
Mlle Anderson.—Secrétaire archiviste.
Comité.—Mme Campbell, Madame Beaubien, Mme J. Hamilton, Madame Picaud, Mlle Henry, Mlle Talbot, Mlle Casault.
Secrétaires.—Mme Ed. Sewell et Mlle Casault.

Donnée

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 22 octobre 1895 est de \$3,178.85.

Maritime

Le vapeur *Vancover*, de la ligne Dominion, parti de Québec le 13 du courant, est arrivé à Liverpool à 1 hr. p. m., hier.

Le capitaine de la barque *Nelson*, échouée à Métis, est arrivé à Québec, hier. Il rapporte que son vaisseau n'a pas souffert de dommages. Il est venu ici pour prendre arrangement avec un remorqueur, afin de le faire remorquer vers le 1er de novembre.

DECES

Chassé.—Hier, le 21 courant, en cette ville, après une longue et douloureuse maladie, Dame Thérèse Louise Bonville, veuve de Félix Chassé, Est, notaire, à l'âge de 63 ans et 5 mois.

Ses funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, à l'église St-Jean-Baptiste.

Le convoi partira de la résidence mortuaire, No 4, rue Burton, quartier Montcalm, à 8 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Huissier.—Le 22 courant, Dame Henriette Dugal, épouse de M. P. G. Bussières, marchand de farine, à l'âge de 57 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 519, rue St-Jean, à 8 heures pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pas de fleurs. 2f.

VIET DE PARAÎTRE

EXPRESSIONS DE VOYAGE par l'abbé HENRI CIXON.

Un volume de 160 pages, en vente chez tous les libraires et à ce bureau. Prix 25c.

PROVINCE DE QUÉBEC. } DANS LA
District de Québec. } COUR SUPÉRIEURE

MATHEW MILLER, de la cité de Québec, et devant le tribunal, maintenant retiré des affaires et sans état.

Demandeur,

MARIA LOUISA TAPP, fille majeure, et JAMES HANSON WILLIAM TAPP, Ecuyer, li. tenant au régime royal d'artillerie tous deux de Naunton Park Villas, à Cheltenham, dans le comté de Gloucester, en Angleterre, et HELEN ELIZABETH ETHEL TAPP, épouse de WILLIAM ROBERT MOORE, Ecuyer, Avocat, tous deux de Kewford Gardens, Wandsworth Common, à Londres, en Angleterre, et le dit WILLIAM ROBERT MOORE, pour autoriser sa dite épouse :

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

Bureau du Protocole, à Québec, 21 octobre 1895

P. MALOUIN, Dépt. P. C. S.

W. C. LANGUEDOC, Proc. Dm. 22 octobre.—2f.

La Banque du Peuple.

AVIS AUX DEPOSANTS.

UNE CIRCULAIRE a été adressée par la maille à chaque déposant, à sa dernière adresse, telle qu'indiquée dans les livres de la Banque.

Les déposants qui ne recevraient pas cette circulaire parce qu'ils n'ont pas donné avis de leur changement de résidence, sont requis de se présenter sans délai au bureau de la Banque où se trouve leur compte de dépôt, afin de recevoir communication de la circulaire préparée par les directeurs et le comité de consultation choisi par les actionnaires et les déposants, et aussi de recevoir des officiers les explications qui peuvent être requises.

Pour la commodité des déposants, les bureaux de la Banque de St-Roch de la Banque du Peuple, rue St-Joseph, seront ouverts

DE 7.30 A 8.30 HEURES DU SOIR

pour que l'on puisse s'y adresser à cette fin.

Québec, 10 octobre 1895.

P. B. DUMOULIN, GÉRANT. 615

10 octobre 1895.

BEHAN Bros.

ABANDON DES AFFAIRES GRANDE VENTE

Bon Marché \$95.000

De marchandises de première classe à être vendue au prix coûtant, y compris toutes les importations de cette saison

POUR ARGENT COMPTANT

LE MAGASIN ET DEUX LOGEMENTS au-dessus à louer.

BEHAN BROS.

G. H. BURROUGHS

COMPTABLE PUBLIC ET LIQUIDATEUR, Règlement de faillite sous le plus court délai et distribution prompt des deniers aux créanciers.

NOUS DONNONS UNE ATTENTION spéciale à la gestion de successions, liquidation des biens et préparations de bilans.

G. H. BURROUGHS Comptable Public et Liquidateur.

BUREAU N° 85, RUE ST PIERRE, QUÉBEC

VENTE CONSIDÉRABLE !

150 DOZ.

apeaux de Fentre pour Dames

Valant depuis 50c à \$1.50 chacun

POUR 15c SEULEMENT.

N'achetez pas d'autres patrons en papier que les "STANDARD" à prix réduits.

GRATIS.—Feuilles de modes pour Novembre.

WM MICHAUD

VIS-A-VIS L'EGLISE ST-ROCH.

AVIS.—Notre département de tailleur est sous l'hab direction de M. Apol. Morency.

COUPE GARANTIE.

11 mai 1895—lan2fpej.

Nouvelles Etoffes a Robes !

NOUVELLES ETOFFES A ROBES.

Nouveaux Patrons en Costumes, Nouveaux Patrons en Crêpons, Nouveautés en Etoffes à Robes.

Etoffes Noires Satinées, Crêpons Noirs Fantaisie, Etoffes Noires Fantaisie.

Serges de laine Noires, 40 pcs de large

Seulement 30c la verge.

Nouveautés en Jupons de Soie, Nouveautés en Jupons de Fentre, Nouveautés en Jupons Fantaisie, Nouveautés en Jupons Tricotés.

Glover, Fry & Cie.

LA PHARMACIE

"CROIX ROUGE"

42, RUE DE LA FABRIQUE,

Branchial Troches, 15c la boîte, Baume Rhumal, 18c la bouteille, Strop de Gomme d'Ephette, 18c la boîte, Liniment Minard, 19c la bouteille.

"Froy in your throat" 10c la bouteille.

NOUS FAISONS TOUJOURS BON AU MEILLEUR MARCHÉ.

21 465. 1895—lanol

Téléphone, 414.

MECHANICS SUPPLY Co.,

96, rue ST-PIERRE, QUEBEC.



Pompes, Lavoirs, Tuyaux on plomb, Tuyaux en fer.

L'ASSORTIMENT LE PLUS considérable DE CETTE VILLE

Demandez notre catalogue illustré. Le plus bas prix possible.

29 août 1895—3mej.

AVIS

AVIS est par le présent donné que Mess. James Reel, médecin, de Inverness, W. Lyman Hume, médecin, William Wilson, propriétaire de la moulin, Napoléon Lamieux, Juge de Paix, John McKee, cultivateur, de Lévis, J. Ludger Beaudoine, marchand, Alfred Gagné, marchand, de Broughton, Lieut.-Col. William King, médecin, Pierre Houghton, cultivateur, et Alfred E. W. McKee, marchand, de St-Sylvestre, demandent à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, la passation d'une loi incorporant une compagnie avec pouvoir de creuser et exploiter un chemin de fer à travers les comtés de Beauce, Mégantic et Lotbinière, partant du chemin de fer Québec Central, dans le Canton de Broughton et continuant à travers les comtés de Lévis, passant aux mines de centre de la colline Harvey, et de là le long des rives de la rivière Palmer et à travers les comtés de Nelson, et de là se rendant au chemin de fer du Grand Tronc Méthul, le dit chemin de fer devant être mis par la vapeur, l'électricité, l'air comprimé, l'eau animale, ou par toute autre force motrice; avec pouvoir en outre d'établir des usines pour la production de l'électricité ou toute autre force motrice, d'élever, planer et maintenir les poteaux et fils nécessaires pour la transmission de la force électrique, d'acquiescer tous droits exclusifs dans toutes franchises quelconques de l'importation quelle corporation municipale, d'acquiescer tous droits, privilèges, honours ou secours, de construire et maintenir des ponts sur la rivière Palmer, avec en outre tous autres privilèges qui s'y rapportent.

Québec, 5 octobre 1895.

J. I. LAFRÉ, Procureur des Requérants, 669

5 octobre 1895—1m.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC.

SAMEDI, le 2 NOVEMBRE prochain et après le PREMIER NOVEMBRE prochain, et jusqu'à nouvel ordre, le taux maximum d'intérêt alloué sur les dépôts à cette banque sera de TROIS ET DEMI PAR CENT par année, d'après une entente entre les banques de cette ville.

L'intérêt sera calculé sur la balance minimum de mois, comme par le passé.

Québec, 5 octobre 1895.

Par ordre, L. C. MARCOUX, Sec. 670

La Caisse d'Economie

NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné que le 1er après le PREMIER NOVEMBRE prochain, et jusqu'à nouvel ordre, le taux maximum d'intérêt alloué sur les dépôts à cette banque sera de TROIS ET DEMI PAR CENT par année, d'après une entente entre les banques de cette ville.

L'intérêt sera calculé sur la balance minimum de mois,